

FICHE D'ECART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : CEA

Site inspecté : Cadarache

Date de l'inspection: 03/07/2017

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

L'exploitant n'a pas été mesure de présenter sa Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM) . Il est rappelé que ce document est à mettre à jour tous les 5 ans.

Ecart aux dispositions de : Art.5 de l'AM du 26 mai 2014

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature

ROBILLARD Céline
CADERACHE

PEREZ Jeanne Valérie
CEA
OB

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

réf. se présente en Annexe A-1

EXPLOITANT

DREAL	Suites susceptibles d'être données	
	Ecart levé	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
	Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Commentaires :	demande de compléments pour statut du statut SB. version relative à l'exploitant ASN/DREAL
	L'inspection le :	31/11/2017
	<input type="checkbox"/> Fiche soldée le :	

FICHE D'ECART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : CEA

Site inspecté : Cadarache

Date de l'inspection: 03/07/2017

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

L'exploitant n'a pas été en mesure de remettre son étude de dangers de l'établissement prenant compte de l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005.

Ecart aux dispositions de : Art.7 de l'AM du 26 mai 2014

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

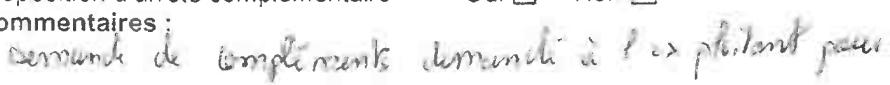


DREAL

Suites susceptibles d'être données

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|---|
| Ecart levé | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition de mise en demeure | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Proposition d'arrêté complémentaire | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Commentaires :



L'inspection le :

 Fiche soldée le :